



***Question écrite n°38-00143
déposée le 20 septembre 2019***

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'arrêt de la production des pompes à insuline implantables MiniMed (MIP) par Medtronic. La pompe implantable MiniMed (MIP) est un dispositif médical permettant l'administration d'insuline par l'abdomen chez des patients adultes diabétiques de type 1 non contrôlés par les autres systèmes d'injection d'insuline et présentant des épisodes hyperglycémiques et/ou hypoglycémiques sévères, fréquents ou inexplicables. La France est dans une situation particulière puisque ce sont 250 patients qui sont implantés, soit plus de 80% des patients utilisant ce dispositif en Europe. En 2017, l'entreprise américaine Medtronic a informé l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et les professionnels de santé de son intention d'arrêter progressivement la fabrication de sa pompe à insuline implantable. Celle-ci sera disponible jusqu'en juin 2020. Le jeudi 12 septembre, l'ANSM a réuni l'ensemble des parties prenantes dans l'objectif de « trouver des solutions pour les patients » dans la mesure où « une alternative comparable à la pompe implantable MIP n'a pas été identifiée pour certains patients dont un changement de dispositif médical pourrait avoir des retentissements sur leur qualité de vie ». Cependant, selon la Fédération Française des Diabétiques (FFD), « cette réunion n'a pas levé les incertitudes sur l'avenir de ce dispositif implanté, le fabricant Medtronic ayant précisé qu'il poursuivait ses réflexions et n'avait pas pris de décision ». C'est pourquoi elle la prie de bien vouloir indiquer les mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin d'assurer aux patients le maintien de la production de la pompe à insuline implantable MiniMed.